



Recherche en un coup d'oeil

Évaluation de l'incidence des activités renforcées de lutte contre la drogue au Pénitencier de Kingston : étude pilote

MOTS CLÉS : lutte contre les drogues, saisies de drogues, analyse d'urine

Pourquoi nous avons effectué cette étude

L'élimination des drogues dans les pénitenciers au moyen d'activités de lutte contre les drogues est un élément clé du Programme de transformation du SCC. Une étude à petite échelle a eu lieu récemment dans un établissement à sécurité maximale de la région de l'Ontario (Pénitencier de Kingston). Elle portait sur l'efficacité d'un certain nombre d'initiatives stratégiques menées par l'établissement dans le cadre d'un programme en trois étapes de lutte contre les drogues et les objets interdits (DICE) mis en œuvre par la région et le Pénitencier de Kingston.

Ce que nous avons fait

Des comparaisons entre la période antérieure à DICE (du 1^{er} janvier au 30 septembre 2008) et la période postérieure (du 1^{er} janvier au 30 septembre 2009), établies à l'aide de diverses mesures comme les objets interdits ou non autorisés saisis, les résultats d'analyses d'urine, les incidents en milieu carcéral, les visites et les rencontres communautaires, ont permis d'examiner l'incidence des activités de DICE sur les opérations. Les constatations ont été comparées à celles d'un autre établissement à sécurité maximale de la région de l'Ontario (Établissement de Millhaven), où les activités renforcées de lutte contre les drogues n'ont pas eu lieu.

Ce que nous avons constaté

Le nombre de saisies d'opiacés et de médicaments d'ordonnance a augmenté après l'introduction de DICE au Pénitencier de Kingston par rapport à la période antérieure. Cependant, aucune différence importante n'a été observée en ce qui concerne les saisies d'alcool/broue, de cannabis ou de tabac. À l'Établissement de Millhaven, on n'a noté aucune différence concernant les objets interdits saisis entre la période précédant DICE et celle qui a suivi sa mise en œuvre.

Le taux global de résultats positifs des analyses d'urine au hasard a diminué légèrement après l'introduction de DICE par rapport à la période antérieure à ce programme; cependant, une baisse importante a été enregistrée pour le taux de refus, qui est tombé de 24,2 % avant DICE à 11,0 % après ce programme. Le taux de refus à l'Établissement de Millhaven a suivi une courbe semblable, mais son ampleur était moins grande, tandis que le taux de résultats positifs a enregistré une légère augmentation.

Une hausse du nombre mensuel moyen d'incidents liés aux drogues¹ et d'incidents violents² a été observée au Pénitencier de Kingston après la mise en œuvre de DICE. Par comparaison, à l'Établissement de Millhaven, le nombre d'incidents liés aux drogues n'a pas varié, et le nombre d'incidents violents a connu une faible hausse. Il y a aussi eu une diminution considérable du nombre d'incidents liés à des problèmes disciplinaires après le programme DICE par rapport à la période antérieure au Pénitencier de Kingston, qui est passé d'une moyenne mensuelle de 37,4 à 16,6 incidents. Une baisse à

l'Établissement de Millhaven a également été constatée, mais elle était moins forte.

Les pratiques en matière de visites ont également changé après l'introduction de DICE, moins de visiteurs ayant annulé leurs visites prévues, mais le taux de visite global est demeuré semblable. Il y a eu une diminution de la participation aux rencontres communautaires après la mise en œuvre du programme DICE.

Ce que cela signifie

Les résultats donnent à penser que le programme DICE a eu des effets positifs sur le trafic et la consommation de drogues, et des effets positifs supplémentaires sur les opérations, comme une hausse du nombre de saisies d'armes et une baisse des incidents en établissement liés à des problèmes disciplinaires.

Il convient de noter que bon nombre des résultats ont aussi été observés à l'établissement de référence, l'Établissement de Millhaven, mais souvent dans une moindre mesure. Cela permet de penser que les initiatives prises dans l'ensemble du système carcéral en matière de lutte contre les drogues et les pratiques en matière de visites ont eu un effet sur les établissements, mais les différences observées au Pénitencier de Kingston après le programme DICE par rapport à la période antérieure étaient plus marquées. Toutefois, il faut interpréter les constatations avec prudence en raison des lacunes méthodologiques de l'étude (c.-à-d. absence d'un plan d'étude contrôlé, enregistrement irrégulier des données, etc.).

Une future étude sur l'incidence des activités de lutte contre les drogues s'appuiera sur un plan d'étude contrôlé et surveillé dans de multiples établissements.

Pour de plus amples renseignements

JOHNSON, S., M. CHEVERIE et A. MOSER (2010). *Évaluation de l'incidence des activités renforcées de lutte contre les drogues au Pénitencier de Kingston : étude pilote*, Rapport de recherche R-232, Ottawa, Service correctionnel du Canada.

Pour obtenir une version du rapport complet en format PDF, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : recherche@csc-scc.gc.ca.

Préparé par : Sara Johnson et Madelon Cheverie

Pour nous joindre

Direction de la recherche
613-995-3975
recherche@csc-scc.gc.ca

¹ Comprend la possession d'objets interdits ou d'articles non autorisés – drogues, la possession d'objets interdits ou d'articles non autorisés – accessoires destinés à l'utilisation de drogues, et les facultés affaiblies.

² Comprend les bagarres/voies de fait et la possession d'objets interdits ou non autorisés – arme.